

Devant la multiplication des offres de formation, et avant d'intégrer des connaissances destinées à bénéficier aux patients, les soignants ont à s'interroger sur la qualité des sources sur lesquelles s'appuient ces formations.

Une première condition indispensable pour produire une source fiable : l'indépendance vis-à-vis d'intérêts autres que celui des patients. L'analyse des éléments du procès contre une firme pharmaceutique (lire dans ce numéro pages 464-466), relatif à la promotion

de les traiter, incitant au recul et à l'analyse critique. L'idée que la moitié des connaissances médicales se périmerait tous les cinq ans, et qu'il faudrait tout réapprendre, est trop rabâchée. Souvent, le clinquant "hautement technologique et innovant" n'est pas le plus utile. Vive les têtes bien formées plutôt que bien remplies !

Troisième condition : des méthodes explicites et rigoureuses. Rigueur dans la recherche, le tri et l'analyse documentaires ; dans la présentation distinc-

## É D I T É O R I A L

# Formations : vérifier les sources

délibérément hors autorisation de mise sur le marché (AMM) de Neurontin<sup>o</sup> (gabapentine) aux États-Unis d'Amérique, offre une illustration d'utilisation de la formation médicale à des fins promotionnelles. Les formations de ce type sont d'autant plus trompeuses qu'elles se présentent comme indépendantes. À chacun d'être critique : toute indépendance déclarée est à vérifier.

La parution au *Journal Officiel* du décret relatif à la déclaration des liens d'intérêts des professionnels de santé, lors de leurs interventions orales ou écrites, par exemple lors d'une formation (lire dans ce numéro page 467), est l'occasion de faire respecter la transparence. À chacun de s'employer à faire appliquer ce décret au quotidien.

Deuxième condition : la pertinence pour sa pratique de soignant. Pertinence des thèmes choisis et de la manière

te des faits et des commentaires ; dans l'élaboration des propositions concrètes à intégrer dans la pratique ; dans une relecture critique effective et dans des contrôles de qualité systématiques ; etc. La transparence des méthodes facilite cette vérification. L'absence de transparence incite pour le moins au doute.

Depuis ses débuts, *Prescrire*, à l'écoute de ses abonnés, construit et propose des outils de formation, de plus en plus diversifiés, qui ont l'ambition de répondre à ces conditions. Ainsi, le contenu de ce numéro est le support du premier questionnaire du Test de Lecture mensuel *Prescrire*, session 2007-2008, à paraître en septembre prochain.

C'est à partir de critères pertinents pour la qualité des soins, que les soignants choisissent leurs formations.

**La revue Prescrire**